

### INVESTIR MIEUX DANS NOS INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Vous vous souvenez sans doute qu'au mois de janvier dernier, le nouveau conseil municipal a adopté le premier budget de son mandat en misant sur des objectifs tels que la transparence et l'efficacité? Vous vous souviendrez aussi du changement apporté aux modalités d'investissement dans les infrastructures routières lors de ce premier budget. Dorénavant, les travaux routiers sont planifiés à l'échelle municipale plutôt qu'à l'échelle des districts électoraux, d'où l'attribution d'une enveloppe unique pour l'ensemble de la municipalité plutôt que d'enveloppes égales pour chacun des sept quartiers. Cette manière de procéder permet non seulement de mieux planifier les priorités, mais aussi d'assurer un traitement plus équitable, puisque les districts électoraux de la municipalité n'ont pas tous le même nombre de kilomètres de chemins municipaux, et que certains en ont beaucoup plus que d'autres. Pour résumer, l'objectif poursuivi par ce changement visait à assurer un meilleur investissement en permettant de considérer tous les travaux à réaliser pour ensuite établir des priorités, et favoriser ainsi une gestion saine et efficace des ressources humaines et matérielles.

#### BUDGET 2018

Pour l'année 2018, le budget de la Municipalité a été établi à un peu plus de 14 millions de dollars. De ce montant, près de 5 352 586 \$ ont été alloués aux Travaux publics,

soit 38 % du budget total. Le Service des travaux publics a la responsabilité de l'entretien de toutes les infrastructures de la municipalité (bâtiments, réseau routier, réseaux d'égouts, etc.).

Le réseau routier de la municipalité absorbe la plus grande partie de cet investissement. D'une part, nos routes constituent un élément fondamental de notre collectivité. D'autre part, il faut prendre en compte la vaste étendue de notre territoire : 616 km<sup>2</sup>, avec plus de 275 km de chemins municipaux; c'est plus que la distance entre La Pêche et Montréal (247 km environ). Imaginez le coût d'entretien d'un tel réseau lorsqu'il faut compter près de 220 000 \$ simplement pour refaire l'asphalte d'un chemin sur un kilomètre (rechargement et accotements compris). Astronomique, n'est-ce pas? Ne parlons même pas d'une nouvelle construction! Et en cas d'urgence? Les inondations du 30 octobre 2017 ont causé des dommages sur des dizaines de routes et engendré des frais de 544 000 \$ à ce jour (c'est d'ailleurs ce qui explique la différence entre les dépenses en 2017 et le budget de 2018 pour les travaux routiers). Une partie de ces frais, encore à déterminer, sera prise en charge par le gouvernement provincial.

#### PROCHAINE ÉTAPE : UN PLAN QUINQUENNAL

Étant donné que la qualité de nos routes est essentielle pour le développement de notre communauté et la qualité de vie de nos citoyens, la Municipalité travaille actuellement à l'élaboration de son premier plan quinquennal de réfection et d'entretien du réseau routier municipal. Cet outil de gestion a pour objectif de prioriser et planifier les travaux routiers majeurs (comme les corrections, les améliorations et les nouvelles constructions) à effectuer au cours des cinq prochaines années. Les travaux mineurs (balayage, lignage, nivelage, nids-de-poule, rechargement, déneigement, épandage d'abat-poussière) restent, quant à eux, toujours planifiés et réalisés annuellement.

Le plan quinquennal sera élaboré en considérant ce qui suit :

- la classification des routes,
- l'inventaire des routes qui nécessitent des travaux majeurs,
- la priorisation de ces travaux selon l'état et la classification des routes,
- les revenus de la Municipalité, les modes de financement et de réalisation des travaux.

Grâce au plan quinquennal, la Municipalité pourra améliorer la gestion de ses infrastructures routières et informer les citoyens des travaux à venir. Nous y gagnerons tous!



### Conseil municipal

**Guillaume Lamoureux**  
maire  
819 456-2161, poste 2270  
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca

**Réjean Desjardins**  
quartier 1  
819 456-2590  
r.desjardins@villelapeche.qc.ca

**Michel Gervais**  
quartier 2  
819 456-3746  
m.gervais@villelapeche.qc.ca

**Francis Beausoleil**  
quartier 3  
819 360-9350  
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca

**Carolane Larocque**  
quartier 4  
819 209-7338  
c.larocque@villelapeche.qc.ca

**Pamela Ross**  
quartier 5  
613 794-4778  
p.ross@villelapeche.qc.ca

**Claude Giroux**  
quartier 6  
819 459-1344  
c.giroux@villelapeche.qc.ca

**Richard Gervais**  
quartier 7  
819 635-2608  
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Danièle Morisset

Rédactrice: Evelyne Kayoungha

Production : Lexis Média

Distribution : Postes Canada

Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0

Tél. : 819 456-2161

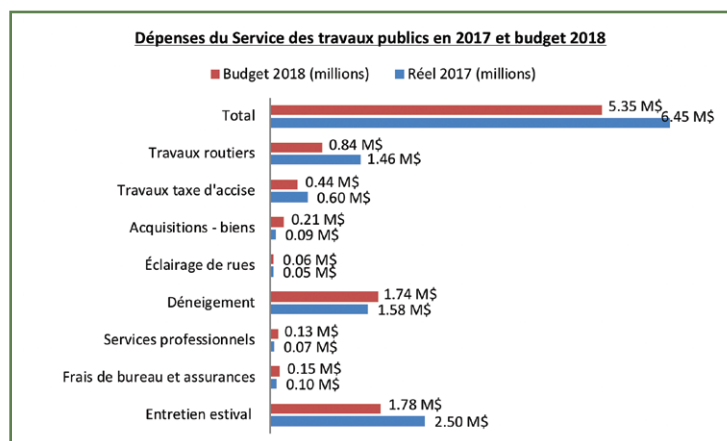
Site Internet : www.villelapeche.qc.ca

Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),

ISSN 1911-7795 (en ligne-français),

ISSN 1911-7809 (online-english)



Budget 2018 : l'impact des inondations d'octobre 2017 se manifeste à travers la nette différence entre les dépenses réelles en 2017 et le budget de 2018 en ce qui a trait aux travaux routiers.

Notre numéro du mois de juin plongeait dans les racines de la Municipalité avec un premier article sur l'agriculture présentant la « nouvelle » relève agricole et l'agriculture de proximité, nos « fermiers de famille » et grands fournisseurs de paniers bio. D'autres fermiers, de tradition ou d'orientation différentes, pratiquent une agriculture que l'on qualifie de « conventionnelle ». Mais quel que soit le secteur, la filière ou l'orientation, pour les agriculteurs, le quotidien reste le même. Portrait.

### MONDES PARALLÈLES

Pour nous, citoyens moyens, la journée est assez standard : lever, douche, café, préparation des lunchs pour ceux qui ont des enfants, et hop, au bureau vers 8 h. À 16 h, la journée est terminée, direction maison, souper, ménage vite fait, télé et dodo. Une ou deux fois par année, c'est le départ en vacances, au pays ou ailleurs. Tous, nous avons le sentiment que la vie est intense, que nous n'avons pas le temps de respirer, et quelque part, c'est vrai. Notre vie est parfois intense, mais gérable. Pour d'autres, représentant tout au plus 80 personnes sur les 7863 citoyens de La Pêche, soit 0,01 % de la population de la Municipalité, la journée est légèrement différente. En fait, tout-à-fait différente. Bienvenue dans une dimension parallèle.

#### PROFESSION : AGRICULTEUR

Vous êtes agriculteur ou agricultrice : debout avant l'aube, vous allez « faire le train » et vous occuper de vos bêtes ou de vos cultures avant de vous attaquer à vos autres priorités : réparer l'équipement ou la machinerie, faire quelques travaux d'entretien comme amender le sol ou réparer des clôtures, voir aux tâches administratives, réagir aux imprévus, communiquer avec vos fournisseurs ou vos clients, superviser vos employés, faire votre mise en marché, surveiller la comptabilité, appeler le vétérinaire, la meunerie, etc. Le quotidien d'un agriculteur

#### DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2016

(Statistiques Canada)

Population totale à La Pêche	7863
Population totale âgée de 15 ans et plus	6410
Population active totale âgée de 15 ans et plus	4285
Population active exerçant dans la profession « Ressources naturelles, agriculture et productions connexes » (Classification nationale des professions)	80

fait appel à plusieurs métiers, qui doivent tous être menés de front. Ah, et vous devez aussi planifier la prochaine saison, la prochaine année, les cinq prochaines années, obtenir des conseils, remplir des demandes de subvention, etc. Inutile de dire que vous vous couchez tôt.

(Suite et fin en page 4)



# MESSAGES DES SERVICES MUNICIPAUX

## MÉFIEZ-VOUS DE LA BERCE DU CAUCASE

L'été bat son plein et la végétation est en pleine croissance. Vous vous réjouissez de voir la nature ainsi s'épanouir. Méfiez-vous cependant, car certaines espèces végétales ne sont pas sympathiques, et il faut éviter leur propagation et parfois même leur compagnie! L'une de celles-ci est la berce du Caucase, une « échappée des jardins » (eh oui, elle a été introduite au départ pour ses propriétés ornementales!) que l'on trouve dans plusieurs régions du Québec et qui est présente en Outaouais. Pourquoi faut-il absolument la fuir?



**NOM COMMUN :** Berce du Caucase  
**NOM LATIN :** *Heracleum Mantegazzianum*

IDENTIFICATION	RISQUES, PRÉVENTION ET ÉLIMINATION
<p><b>Description :</b> Grande plante de trois à quatre mètres de haut (une taille exceptionnelle), aux grandes fleurs blanches en ombelle (de 50 cm de diamètre!), aux feuilles très grandes et très découpées et à la tige cannelée.</p>	<p><b>Risques :</b> La sève de la plante contient des substances toxiques qui sont activées par la lumière solaire et qui peuvent provoquer des brûlures de la peau au 2<sup>e</sup> degré. Les risques d'exposition sont importants pour les enfants, les jardiniers amateurs et les randonneurs.</p>
<p><b>Habitat :</b> Habitats frais et humides : bords de fossés, de ruisseaux, de rivières, chemins de fer, routes, prés et terrains vagues, champs agricoles.</p>	<p><b>Prévention :</b> Ne semez pas cette plante et ne la transportez pas. N'y touchez pas et si par malheur sa sève devait entrer en contact avec la peau, lavez soigneusement la zone affectée à l'eau et au savon sans frotter, et évitez de l'exposer au soleil. Si des cloques se forment, appliquez une crème pour brûlures.</p>
<p><b>Floraison, fructification, reproduction et dissémination :</b> De juin à septembre pour la floraison, et de juin à octobre pour la fructification. La plante ne produit pas de graines les deux ou trois premières années, mais se rattrape par la suite : lors de la floraison, la troisième ou la quatrième année, la plante peut produire de 10 000 à 20 000 graines d'une capacité de germination de 7 ans, ce qui lui permet de se propager très rapidement!</p>	<p><b>Élimination :</b> (pour information seulement) : Les jeunes plants peuvent être arrachés manuellement, coupés ou tondus dès le début du printemps (la plante croît très tôt et se développe rapidement, avant les autres plantes). Il est plus facile de repérer et d'éliminer les jeunes plants à cette époque de l'année. Dans le cas de plants matures, il faut dégager les racines et les sectionner à une profondeur minimum de 20 cm dans le sol.</p>
<p><b>Pour plus de renseignements, consulter les pages Web suivantes :</b> Municipalité de La Pêche/Services municipaux/Urbanisme et environnement/ Environnement/ Berce du Caucase MDDELCC/Biodiversité/Espèces exotiques envahissantes/Berce du Caucase</p>	<p><b>MISE EN GARDE :</b> Toute manipulation de la plante doit se faire avec un équipement adapté : lunettes de sécurité, gants et vêtement imperméable couvrant complètement le corps. <b>BREF, N'Y TOUCHEZ PAS ET VEILLEZ À CE QUE LES ENFANTS NE S'EN APPROCHENT PAS!</b></p>

Service de l'urbanisme et de l'environnement

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Du 3 juin au 14 septembre 2018, les ordures sont ramassées chaque semaine.

Juillet 2018						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août 2018						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

ORDURES
ORDURES ET RECYCLAGE
ORDURES ET RDD
AUCUNE COLLECTE

Reportée au lendemain pour tous les secteurs.

## CET ÉTÉ, LA PÊCHE S'ATTAQUE AUX POLLENS ALLERGÈNES!



L'*ambrosia artemisiifolia*, mieux connue sous le nom d'herbe à poux, est une plante herbacée annuelle invasive susceptible de provoquer des réactions allergiques causant un inconfort considérable. En effet, cette plante constitue la plus importante cause de rhinite allergique saisonnière (la bonne vieille fièvre des foins) chez nos concitoyens : un québécois sur dix en souffrirait. Saviez-vous qu'un plant d'herbe à poux pouvait propager son pollen dans un rayon atteignant un kilomètre? Heureusement, seul le pollen est allergène (et non la sève, comme dans le cas de l'herbe à puce et de la berce du Caucase) de sorte que l'on peut facilement l'arracher manuellement. Une autre stratégie efficace consiste à tondre les plants à ras à deux moments propices durant l'été, soit la mi-juillet et la mi-août, de manière à limiter la propagation du pollen.

Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds vert, la Municipalité de La Pêche s'attaque cette année à cette plante. Elle lance une campagne pour promouvoir l'arrachage des plants d'herbe à poux par les citoyens, et propose un concours, en collaboration avec la Coopérative Jeunesse de services (CJS) La Pêche, grâce à l'appui financier du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Ce concours se déroulera du 13 juillet au 18 août 2018 et permettra de gagner un iPad! Vous trouverez tous les renseignements dans le dépliant du concours *C'est fini l'herbe à poux* (distribué par la poste et accessible en ligne)! Alors, retrouvez vos manches et allez-y!

Le Service des finances et de la taxation

Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec.



Le Service de sécurité incendie de La Pêche cherche actuellement à recruter des pompiers disponibles de jour dans les secteurs Sainte-Cécile-de-Masham, Lac-des-Loups et East Aldfield. Communiquez avec nous au 819 456-2161, poste 2290.



## Association du lac Sinclair

**Station de lavage de bateau :** évitez de propager les espèces aquatiques envahissantes. Du 18 mai au 8 octobre, si vous remorquez un bateau au lac Sinclair ou à un lac environnant, arrêtez-vous au terrain de stationnement du centre communautaire à Ste-Sophie d'Aldfield et utilisez la laveuse à haute pression pour nettoyer votre bateau et votre remorque avant de les mettre à l'eau.

**Assemblée générale annuelle :** les membres de l'Association du lac Sinclair sont invités à l'assemblée annuelle qui aura lieu le samedi 7 juillet prochain. Nous ferons le compte rendu des activités réalisées au cours de la dernière année et nous présenterons le rapport financier annuel ainsi que les activités prévues. Nous vous accueillerons au centre communautaire de Ste-Sophie d'Aldfield à compter de 10 h.

## Cercle de fermières – Présentation d'un certificat d'excellence

Le Cercle de Fermières Sainte-Cécile-de-Masham tiendra sa prochaine réunion mensuelle le 27 août 2018 à 19 h, à la salle des Chevaliers de Colomb à Ste-Cécile-de-Masham. À l'occasion de cette réunion, il y aura présentation du certificat d'excellence que s'est mérité le Cercle des fermières Sainte-Cécile-de-Masham pour son « Plan de travail Cercle 2017-2018 ». Ce prix lui a été décerné par la Fédération 15 (Outaouais) des Fermières du Québec. Renseignements : Juliette Legros, vice présidente, au 819 456-2327.

## Camps de jour au Centre Wakefield La Pêche

L'été n'est pas terminé et vous pouvez toujours inscrire vos enfants ou les amener à votre convenance au camp de jour au Centre Wakefield La Pêche. Tous les mercredis, nous allons à la plage!

## Association récréative de Wakefield - Remerciements – Fête du Canada

L'Association récréative de Wakefield tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la fête du Canada qui a eu lieu au Centre Wakefield La Pêche. Nous remercions aussi la Municipalité de La Pêche pour son soutien financier, et les entreprises locales qui ont participé à la parade ou qui ont fait des dons et commandité des prix. C'est grâce à votre générosité que nous pouvons organiser une telle fête. Finalement, un grand merci aux nombreux bénévoles qui font de la fête du Canada un franc succès.

## YWAR – Encan et vente de livres

La vente de livres et l'encan annuel de l'association Youth Welfare Association of Rupert (YWAR) aura lieu le dimanche 12 août au Centre communautaire de Rupert. Vous y trouverez une variété d'articles ménagers, de la vaisselle, des antiquités, des objets de collection, des outils et des meubles ainsi qu'un très grand nombre de livres à vendre. Il y aura aussi une cantine sur place toute la journée. Nous acceptons des dons pour l'encan (articles de bonne qualité seulement s.v.p.) jusqu'au 28 juillet, à la porte d'entrée de la Bibliothèque et boutique d'articles usagés de Rupert. Nous pourrions prendre les articles volumineux et les meubles le jeudi 9 août de 19 h à 21 h. Le jour de l'encan, vous pourrez inspecter les articles à vendre dès 9 h et l'enchère commencera à 9 h 30 avec l'encanteur Revel Stewart. Il y aura également une très grande variété de livres légèrement usagés en tous genres à vendre : pour adultes, ados et enfants, livres reliés et livres de poche, français et anglais, ouvrages de littérature et d'art, romans mystère, westerns, romans d'amour, biographies, livres de cuisine, ouvrages de référence, récits de voyages, etc. Il y en a pour tous les goûts!

## Complexe sportif La Pêche

**Exposition de voitures anciennes et de prestige :** la 3<sup>e</sup> édition de cette exposition aura lieu le samedi 21 juillet. **Exposants :** accès à partir de 9 h, au coût de 10 \$ par voiture. **Visiteurs :** entrée gratuite, animations, vente de hot-dogs, hamburgers, frites et boissons, à partir de 11 h. **Bénévoles demandés** pour la journée du 21 juillet : veuillez appeler au 819 456-1535, poste 1. Venez rejoindre notre équipe et admirer les plus belles voitures de notre région!

**Sports sur glace :** vous pouvez encore vous inscrire pour la saison

printemps-été 2018 et réserver pour la saison 2018-2019!

**Curling :** inscrivez-vous dès maintenant pour vous assurer d'avoir une place pour la saison 2018-2019! Plaisir garanti, bienvenue aux débutants!  
**Renseignements :** 819 456-1535, poste 1 ou visitez notre site à [www.complexe-sportif-la-peche.ca](http://www.complexe-sportif-la-peche.ca)

## Boutique de l'hôpital de Wakefield – Bénévoles demandés

La Boutique Santé de l'hôpital Mémorial de Wakefield cherche des bénévoles pour maintenir ses horaires de jour, de soir et du samedi. La Boutique est gérée par des bénévoles et les profits sont versés à la Fondation de santé des Collines. Si vous êtes intéressés et que vous avez quelques heures par mois à consacrer à une bonne cause, appelez Pamela Scobie au 819 459-1252.

## Centre patrimonial de la maison Fairbairn - Nos activités cet été

En juillet, visitez votre musée local et découvrez de NOUVELLES expositions et notre programmation estivale. L'exposition vedette intitulée *D'où proviennent nos aliments?* est présentée dans la grange patrimoniale. Dans le musée même, une autre exposition, *Femmes remarquables de la vallée de la Gatineau*, présente les femmes de notre coin de pays qui ont apporté une contribution importante à la vie de la région. À la demande générale, les *Lundis en musique* sont de retour cet été; ces spectacles de musique locale sont offerts tous les lundis à 18 h 30, sur la grande estrade Fairbairn. Il y a aussi du nouveau cette année, une série d'ateliers pour la famille dont la thématique est l'histoire vivante.

**Activités au programme en juillet :** le 2 juillet, médecine algonquienne/médecine traditionnelle et le 29 juillet, confection artisanale de pains de savon feutrés. D'autres activités sont prévues pour le mois d'août. Venez-vous amuser en famille à la maison Fairbairn cet été! Pour en savoir plus, rendez-vous à [www.fairbairn.ca](http://www.fairbairn.ca)

## Association pour la protection de l'environnement du lac Gauvreau – AGA et séance d'information

L'Association tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 7 juillet à 10 h, au centre communautaire de Ste-Cécile-de-Masham à La Pêche (près du terrain de sports de l'école Des Lacs, chemin Passe-Partout). Les points suivants figureront à l'ordre du jour : soutien de la Municipalité, compte rendu des activités et des projets de l'association, rapport financier et budget. Nous encourageons vivement tous les résidents à assister à cette assemblée générale et à participer aux efforts visant à améliorer notre lac. La réunion se déroulera dans les deux langues et des formulaires d'adhésion seront disponibles à l'entrée. Cotisation annuelle : 20 \$.  
Informations : [www.lacgauvreau.ca](http://www.lacgauvreau.ca)

## Loisirs Lac des Loups – Conférence La jasette à Toutoune

Geneviève Gagnon (Cours Toutoune) présentera La jasette à Toutoune, une conférence portant sur l'acceptation de soi et la motivation à être actif, le 15 septembre à 19 h. Deux invitées spéciales participeront également à cette conférence : Malika (Malika Fit en plein air) et Geneviève Fortin (Pound Fitness). **Billets :** 20 \$ (15 \$ jusqu'au 15 juillet). Points de vente à La Pêche : Pharmacie Brunet, Boucherie M.S., Le p'tit magasin général et Épicerie Luc Beausoleil.

## Fête champêtre annuelle de l'hôpital

Venez prendre le thé et déguster des sandwiches et des pâtisseries avec nous dans un lieu enchanteur. Savourez un cocktail rafraîchissant tout en écoutant de la musique interprétée par Bob Webb. Pour les enfants, il y aura des prix à gagner, du maquillage et un jeu de pêche. Garez votre véhicule à Vorlage et utilisez le service de navette. **Où et quand :** jardin de l'auberge Les Trois Érables, 801, chemin Riverside (Wakefield) le samedi 21 juillet de 13 h à 16 h. **Coût :** contribution volontaire. Tous les profits seront versés à la Fondation de santé des Collines en aide à l'hôpital Mémorial de Wakefield. **Pour tout renseignement** ou pour faire un don ou proposer vos services bénévoles, veuillez appeler au 819 230-9842 ou écrivez à [Kieran@fsdc-dchf](mailto:Kieran@fsdc-dchf).

## Sentiers Wakefield Trails

Au cours des derniers six mois, Bill Meldrum (Orienteering Ottawa) et Alison Scott, graphiste, ont travaillé à améliorer la carte des sentiers de Wakefield. La nouvelle carte est disponible au bureau municipal à Ste-Cécile-de-Masham, au Centre Wakefield La Pêche, au Centre patrimonial de la maison Fairbairn et dans plusieurs commerces à Wakefield, dont : Expéditions Wakefield, Jamboree, La Toque, La Confiserie Wakefield. Rendez-vous sur notre page Facebook ou sur notre site Web, [sentierswakefieldtrails.ca](http://sentierswakefieldtrails.ca), pour en savoir plus sur nos activités ou pour vous joindre à notre équipe.

## CDL – Concierge recherché

La Corporation de développement La Pêche (CDL) est à la recherche d'un concierge pour la Villa-des-Collines située au 40, chemin Raphaël, dans le secteur de Masham. **Pour tout renseignement**, veuillez communiquer avec M. Rhéal Cloutier par téléphone au 819 456-4861 ou par courriel à [cloutier0701@gmail.com](mailto:cloutier0701@gmail.com), ou avec M. Jean-Pierre Cabana au 819 456-2828 ou à l'adresse [jpcabana@yahoo.ca](mailto:jpcabana@yahoo.ca)

## Centre Wakefield La Pêche – Films en plein air!

Joignez-vous à nous pour l'une de nos traditionnelles soirées « Passez le chapeau! », le 27 juillet au coucher du soleil. Venez avec famille et amis pour regarder un film familial à succès sur grand écran. Vous pourrez vous procurer, sur place, mais soufflé, bonbons et boissons gazeuses!

Notez aussi au calendrier notre deuxième rendez-vous du même genre, le 10 août prochain. Au plaisir de vous voir à ces occasions!

## Marchés publics d'été : à la découverte des saveurs locales

- **Marché de Wakefield** au 38, chemin de la Vallée-de-Wakefield, de 9 h à 15 h les samedis, du 19 mai au 20 octobre
- **Marché Old Chelsea** au 212, chemin Old Chelsea, tous les jeudis de 16 h à 18 h, du 31 mai au 11 octobre.
- **Marché de Val-des-Monts** au 907, route Principale (route 307), les samedis de 9 h à 14 h, du 19 mai au 29 septembre.
- **Marché de la Petite-Nation** au 4, rue du Marché à Ripon, les vendredis de 15 h à 19 h et les samedis de 10 h à 15 h, du 19 mai au 15 septembre.
- **Marché du Vieux-Hull** place du Portage (angle Victoria et Laurier), les jeudis de 9 h 30 à 14 h 30, du 31 mai au 11 octobre.
- **Marché Les Saveurs de la Vallée** au 19, rue Saint-Joseph, à Gracefield, les vendredis de 13 h à 18 h, du 22 juin au 31 août.

## Directives pour les annonces

Pour annoncer les activités de votre organisme, veuillez envoyer votre texte dans un fichier Word à l'adresse [bulletin@villelapeche.qc.ca](mailto:bulletin@villelapeche.qc.ca), présenté si possible comme suit :

### Titre de l'événement

(2-3 lignes présentant l'événement)

**Quand :** xxx **Où :** xxx **Coût :** xxx

**Renseignements :** personne-ressource et numéro de téléphone et (ou) adresse courriel, site Web (s'il y a lieu)

Veuillez noter que les textes seront acceptés selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. SVP respecter une limite de 3 annonces maximum par organisme pour donner la chance à tous. Les annonces d'événements et d'activités auront priorité sur les autres types d'annonces.

### Prochaines tombées :

août : 5 juill. ; septembre : 9 août.



(SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 1)

## LA BELLE VIE?

Ah! bien, dites-vous. Ils sont chanceux les agriculteurs. Ils travaillent de la maison, ils sont leur propre patron, ils mènent la belle vie et passent leur journée à s'amuser sur leur gros tracteur ou leur quatre roues. D'ailleurs, ils pourraient faire un effort pour laisser la place aux voitures, ils occupent toute la route. Et en plus de nuire à la circulation, ils ne se soucient pas de l'environnement, ils font rien que de polluer avec leurs pesticides et leurs engrais. Ce n'est pas très étonnant, d'ailleurs, ils vivent encore dans le bon vieux temps!

Hmmm, vraiment? C'est tout ce que vous connaissez des agriculteurs? Alors le temps est venu de remettre les montres à l'heure!

## UNE BROCHETTE DE MÉTIERS

La belle vie, hein? Sachez que l'agriculteur (ou l'agricultrice) travaille 24h sur 24, 365 jours par année. Il ou elle est entièrement tributaire des caprices de la nature, qu'il s'agisse des conditions météo qui peuvent nuire à ses cultures ou des maladies qui guettent ses bêtes. La terre qu'il exploite lui a coûté un bras et une jambe, et il est généralement très endetté pour de longues années, voire à vie. Ses revenus varient selon l'offre et la demande, la qualité de la production, les tarifs appliqués par ses fournisseurs (le grain dont se nourrissent les bêtes peut doubler de prix en un an, par exemple), et il n'y a jamais rien de garanti. Par ailleurs, l'agriculteur est soumis à une réglementation extrêmement exigeante qui vise à protéger la population et l'environnement, et qui ne cesse d'évoluer. Il doit malgré tout viser la performance pour assurer les meilleurs rendements et les meilleurs produits au meilleur prix, ce qui en principe exigerait des connaissances universitaires en biologie, en chimie, en botanique et idéalement en agronomie, en agriculture, en économie et en gestion de projet. Ah! et l'agriculteur n'a évidemment pas de journées de congé, que ce soit de maladie, de vacances, ou autres, et n'a comme salaire que ce qui reste une fois que tout est payé.

## FAIRE LA CHASSE AUX CLICHÉS

Ce que cela fait ressortir, c'est qu'au sein de la population, l'image de l'agriculteur repose vraiment sur

une foule de clichés. On gagnerait à faire preuve de davantage de curiosité et à chercher à mieux les connaître, à mieux comprendre leur quotidien, leurs défis et leurs enjeux, et à les respecter pour ce qu'ils sont: des passionnés, qui sont prêts à tout pour assurer la survie de leur ferme, à travailler 70h par semaine et à occuper un autre emploi si nécessaire. Des gens fiers, qui ne baissent pas les bras, qui sont sans cesse sur la touche, qui se donnent corps et âme à leur métier, et qui font tout passer avant eux-mêmes. Et qui, s'ils sont préoccupés par la performance, le sont aussi par la transmission d'un héritage qui exige une agriculture durable et raisonnée.

## RENDRE À CÉSAR CE QUI APPARTIENT À CÉSAR

Pour notre bonheur, l'agriculture subsiste en mode raisonné à La Pêche. C'est bien pour cela que chez nous, la campagne reste la campagne. Chaque détour de route cache une grange, une maison de ferme, un verger, des pâturages, des champs qui ondulent sous la brise. Et c'est précisément ce que recherchent les gens qui viennent s'établir ici et qui y habitent. Mais qui entretient ces champs? ces granges? ces pâturages? Qui fait de cette campagne ce qu'elle est? Eh oui, nos agriculteurs, sans qui la nature reprendrait bientôt ses droits. Et un détail à connaître: les agriculteurs injectent 68,50 \$ dans l'économie pour chaque 100\$ produit, selon les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Et ils achètent principalement «local», de sorte qu'ils soutiennent notre économie. Alors, prenez le temps de les rencontrer et de leur parler, de vous intéresser à leur réalité et de tisser des liens. Alors vous ne vous impatienterez plus quand vous suivrez un véhicule agricole sur la route.

### VISITER UNE EXPO À LA PÊCHE :

- Centre patrimonial de la maison Fairbairn : Exposition D'où proviennent nos aliments?

### ALLER À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS :

- Journée portes ouvertes de l'Union des producteurs agricoles le dimanche 9 septembre 2018 (consulter le site de l'UPA pour obtenir la liste des établissements participants)
- Fête gourmande: 26 août, ferme Hendricks, Chelsea
- Marchés publics à La Pêche et ailleurs (Voir page 3)

## ORGANISME DE BASSIN VERSANT, VOUS AVEZ DIT?

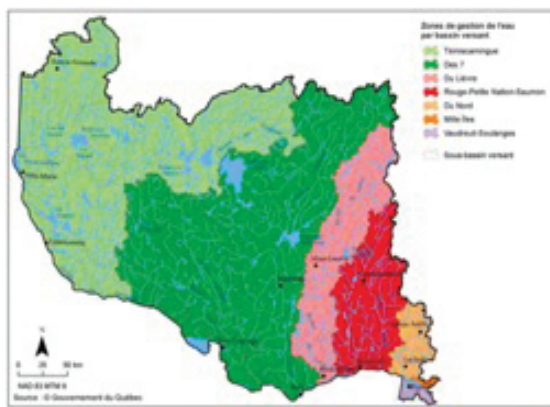
Si vous avez lu votre Info La Pêche de juin, vous avez croisé le nom d'un organisme appelé Agence de bassin versant des 7 (ou ABV des 7), et vous avez froncé les sourcils : qu'est-ce que ça peut bien être qu'une agence de bassin versant, vous êtes-vous demandé. Eh bien, c'est une excellente question. Explications ci-dessous.

En fait, l'ABV des 7 est ce que l'on appelle un organisme de bassin versant ou OBV. Pourquoi devrions-nous savoir ce qu'est un organisme de bassin versant? La réponse viendra plus loin, mais voyons

d'abord ce qu'est un bassin versant. Le terme « bassin versant » désigne l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau principal et par ses tributaires (les cours d'eau secondaires qui se jettent par embranchements successifs dans ce cours d'eau principal). Pour ce qui nous concerne, la rivière des Outaouais est le cours d'eau principal, et les rivières Gatineau et La Pêche, ses tributaires. Si l'on prend le territoire couvert par la rivière des Outaouais et tous ses tributaires, on obtient le bassin versant de la rivière des Outaouais. Chaque grand cours d'eau a son bassin versant.

Maintenant, voyons ce qu'est un « organisme de bassin versant ». Ce type d'organisme regroupe des représentants de tous les « acteurs de l'eau » dans un bassin versant : municipalités régionales de comté, municipalités, usagers, groupes environnementaux et citoyens. Un organisme de bassin versant est une table de concertation et de planification pour les usagers et les acteurs de la ressource en eau sur le territoire. Des représentants gouvernementaux y siègent mais sans droit de vote. Quel intérêt pour vous, me direz-vous? Eh bien, si le rôle premier des OBV est de veiller à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'eau sur leur territoire selon les principes du développement durable, ils jouent aussi un rôle dans l'aménagement du territoire et la gestion des risques d'inondations. Et comme on le sait, la gestion des risques d'inondation représente une préoccupation importante à l'heure actuelle. Que peuvent faire les OBV à cet égard? Par exemple, à l'hiver 2018, le Regroupement des organismes de bassins versants a organisé un congrès provincial sur la gestion des inondations sous le thème « Agir en amont », pour mettre en contact les spécialistes du domaine avec les décideurs et les gestionnaires municipaux. Pourquoi? Parce qu'il existe des manières de mieux se préparer et de prévenir les risques, et les spécialistes et chercheurs dans le domaine ont des connaissances à partager au bénéfice de tous.

Un autre exemple : le mandat premier d'un OBV est d'élaborer un plan directeur de l'eau (PDE) présentant un portrait et un diagnostic du bassin versant, assorti d'un plan d'action. Ces organismes combinent donc un volet planification-prévention et un volet gestion. Pourquoi? Parce que l'eau et les écosystèmes aquatiques représentent une richesse commune, qui doit être gérée pour le bien de tous. Et voilà, vous savez maintenant ce que cache le nom mystérieux d'ABV des 7 : l'organisme qui a un mandat de protection et d'amélioration de la qualité de l'eau dans les sept bassins versants de son territoire, dont celui des rivières Gatineau et La Pêche!



Zones de gestion de l'eau dans le bassin versant de la rivière des Outaouais

## SÉCURITÉ ESTIVALE

Chaque saison comporte des dangers qui lui sont propres : l'automne : les fortes pluies, l'hiver : le froid, le printemps : les crues saisonnières, et l'été, eh bien, l'été, tout un tas de dangers liés à trois éléments que nous vénérons presque à la sortie de l'hiver : soleil, chaleur et eau. Sachez que dans le domaine de la sécurité estivale comme dans bien d'autres, pour éviter les risques, il suffit de deux choses : avoir l'information pertinente, et faire preuve de GBS (gros bon sens).

### LE SOLEIL

Le soleil est à la fois votre meilleur ami (ah! la caresse du soleil sur votre peau après un rude hiver) et votre pire ennemi. D'abord en raison de l'exposition au soleil, qui peut être la cause de coups de soleil et d'insolations à court terme, mais aussi de choses moins sympathiques comme des cancers de la peau, à long terme. Que faire pour éviter les risques les plus graves? Voici quelques conseils : • surveillez l'indice UV (plus il est élevé et plus les rayons sont forts) • évitez de vous exposer au soleil entre 11 h et 16 h (quand cet indice est le plus élevé) • enduisez-vous d'écran solaire à facteur de protection solaire (FPS) de 15 ou plus, même par temps couvert • portez des vêtements à manches longues et des lunettes de soleil • recherchez les lieux ombragés • gardez en tout temps les enfants de moins d'un an à l'ombre. Voilà pour l'essentiel.

### LA CHALEUR

Lors de canicules, le principal risque concerne les coups de chaleur. Les personnes les plus vulnérables au coup de chaleur sont les jeunes enfants, les aînés et les personnes en mauvaise santé, de même que les sportifs qui pratiquent un sport par temps chaud sans boire suffisamment. Pourquoi? Parce que le coup de chaleur survient lorsque la température centrale du corps atteint 40,5°C et que le corps ne parvient plus à réguler sa propre température pour cause de déshydratation. Au-delà de 40,5°C, la température élevée endommage les organes internes et surtout le cerveau, et la déshydratation peut provoquer une défaillance cardiaque (l'équivalent d'une pompe à eau qui manque d'eau et qui, pour cette raison, se désamorce et arrête). Le coup de chaleur met en danger la vie de la personne et doit être traité immédiatement. Les signes de coup de chaleur comprennent confusion, perte d'équilibre, peau rouge, sèche et chaude, faiblesse extrême, pouls rapide, respiration superficielle, maux de tête, perte de connaissance et, bien sûr, une température interne supérieure à 40,5°C. Sachez, en passant, que la température interne d'un enfant peut s'accroître de trois à cinq fois plus rapidement que celle d'un adulte (ne laissez JAMAIS un enfant dans un véhicule fermé).

### L'EAU

Voici une triste constatation : les décès par noyade sont la plupart du temps parfaitement évitables, et les statistiques le prouvent. Les mêmes scénarios se répètent d'année en année : en 2013, 82 % des personnes décédées dans des accidents liés à la navigation de plaisance ne portaient pas de gilet de sauvetage. En 2016, 40 % des victimes de décès par noyade avaient bu de l'alcool à bord d'un bateau. Et la pire statistique : plus de 90 % des incidents liés à l'eau chez les tout-petits ne se produisent pas en contexte de baignade, mais quand les enfants jouent ou se promènent près de l'eau (et la moitié des noyades se produisent dans la piscine familiale, de quoi faire des cauchemars).

Ce que les statistiques nous apprennent avant tout, c'est qu'il faut appliquer le principe de précaution : porter son gilet de sauvetage, ne pas boire d'alcool en embarcation et, à proximité de l'eau, ne jamais quitter des yeux les personnes qui nous sont chères.

Conclusion? La règle d'or, en matière de sécurité estivale, se décline en trois mots : prévention, prévention, et prévention! Bon été!

*Le Service de sécurité incendie*